

Séance du 13 avril 2022

Date de convocation : 11 avril 2022

Membres en exercice : 11 Le treize avril deux mille vingt-deux à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique extraordinaire sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

Membres présents : 9 Mesdames Frédérique DUC, Sophie DUC, Laëtitia ODILE, Anne-Laure CLOS-ARCEDUC et Alice TOURREILLE,  
Messieurs James BLANC, Cédric BOIRON, Nicolas BAUVY et Didier ORTHOLLAND.

Membres absents : 2

Membre représenté : 1 M. BARBONI Ludovic a donné pouvoir à Mme TOURREILLE Alice

Secrétaire de séance : James BLANC

Abstention : 0 Pour : 10 Contre : 0

**n°005\*2022 Objet : Approbation du compte de gestion du receveur municipal année 2021**

Madame le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie conforme,  
Le maire,  
Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20220413-200-2022-DE005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2022

Affichage : 27/04/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

